

Budget participatif jeunesse 2027

Les jeunes invités à déposer leur projet

Magog, le 1^{er} octobre 2026 – Dans le cadre du budget participatif jeunesse 2027, la Ville de Magog invite les jeunes âgés entre 12 et 21 ans à proposer un projet ayant un impact positif pour la communauté. Une enveloppe budgétaire totale de 20 000 \$ est allouée pour la réalisation des projets. Les personnes intéressées ont jusqu'au 1^{er} décembre pour soumettre leurs idées. Tous les détails sont disponibles au ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse.

Les jeunes sont invités à soumettre des propositions innovantes qui répondent aux priorités énoncées lors des consultations effectuées dans le cadre de la Stratégie jeunesse concertée : leadership partagé, mobilité, participation et vie sociale. Les projets proposés devront bénéficier aux jeunes, se réaliser à Magog en 2027 et avoir un budget maximum de 15 000 \$. Ils devront aussi respecter les règlements et les valeurs de la Ville de Magog.

Rappelons que deux projets ont été retenus dans le cadre du premier budget participatif jeunesse, à la suite d'un vote des jeunes. Une table de ping-pong extérieure a été installée sur le terrain du centre communautaire, à proximité de la Maison des jeunes. Une murale collective a également été réalisée sur les murs du Centre de pédiatrie sociale Le Tandem, situé devant la Bibliothèque Memphrémagog.

« Cette initiative, qui vise à encourager l'implication des jeunes dans leur communauté, nous a permis de voir deux beaux projets se concrétiser en 2026. Cet automne, nous invitons à nouveau les jeunes à soumettre leurs idées afin de contribuer à bâtir un milieu de vie qui leur ressemble » mentionne M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog.

À propos de la Stratégie jeunesse concertée

Le budget participatif jeunesse constitue l'une des premières actions concrètes de la Stratégie jeunesse concertée de Magog, élaborée en collaboration avec la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog et adoptée en 2025. Cette dernière présente les priorités ciblées par les jeunes Magogoises et Magogois de 12 à 21 ans pour améliorer leur qualité de vie, favoriser leur participation active à la communauté et répondre à leurs besoins.



La Stratégie jeunesse concertée a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse.

Elle peut être consultée au ville.magog.qc.ca/strategie-jeunesse.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

